

SPECTACLES SANGLANTS

REGARDS LITTÉRAIRES SUR LES BOUCHERS ET LES TUERIES À PARIS AU XVIII^E SIÈCLE

Dans une curieuse petite pièce intitulée *La Mort du Bœuf-Gras*, « tragédie comique » de Taconet représentée à la Foire Saint-Germain le 26 février 1767 et dédiée au « moins bouché¹ » des bouchers, le maître boucher M. Merlin s'oppose à M. Poissi, le marchand de bœufs. Ce dernier, pour une obscure raison, refuse en effet que le boucher tue le bœuf gras qu'il lui a vendu et s'exclame : « Mais vous aimez le sang, et nous aimons nos bêtes² ». Le mot est dit : les bouchers sont ceux qui « aim[ent] le sang », qui en sont « sans cesse teints³ » pour reprendre l'expression d'une encyclopédie médicale de 1792. Cette cruauté indissociable du métier de boucher contribue à la caractérisation négative presque unanime des bouchers dans les écrits du XVIII^e siècle. Il peut s'agir de textes comiques – Barbarin est par exemple le nom du boucher de la pièce inédite *Le Déménagement du Peintre*, dont le titre original semble avoir été *Les Amours de l'étaulier boucher*⁴, écrite par Beaunoir (1770) – ou de documents informatifs, comme l'article « Bouchers » de *l'Encyclopédie* de Diderot, ou encore polémiques, à l'instar des écrits de Mercier à propos des bouchers et des tueries dans *Tableau de Paris*, le *Nouveau Paris* ou encore *L'An 2440, rêve s'il en fût jamais*.

En outre, la pratique qui consiste à placer les tueries au cœur même de la capitale, au XVIII^e siècle, fait que le boucher n'est plus uniquement celui qui est au contact du sang, mais aussi celui qui montre le sang au public, en tuant ses bêtes au vu et au su de tous les passants. Ces spectacles sanglants deviennent ainsi effrayants à plusieurs égards : les rues, souillées par le sang, maculent les souliers des Parisiens, ce qui horrifie par exemple Louis-Sébastien Mercier. Mais la présence des tueries en ville contribue également à poser un problème de salubrité publique, l'eau de la Seine se trouvant contaminée par le sang et les carcasses qui y sont déversés.

Les démarches pour créer des abattoirs hors de la ville sont cependant vaines car les responsables de l'hygiène de la capitale se heurtent à la très puissante corporation des bouchers parisiens ; voilà encore un autre enjeu soulevé par le métier de boucher : l'enjeu politique qu'ils constituent au sein de la ville.

En d'autres termes, la profession de bouchers est au carrefour de questionnements nombreux que nous étudierons au cours de cet article, en nous demandant enfin si la réprobation du métier de boucher n'est pas à mettre en relation avec une certaine évolution de la sensibilité au XVIII^e siècle.

BOUCHERS, ÉTALIERS, TUERIES : REPÈRES HISTORIQUES

Avant d'aborder la dimension symbolique de la figure du boucher, je souhaiterais exposer quelques éléments d'ordre historique concernant la présence des bouchers dans Paris au XVIII^e siècle.

¹ TACONET, *La Mort du Bœuf-Gras*, Paris, Claude Hérisant, 1767, « Épître dédicatoire ».

² *Ibid.*, sc. 1, p. 2.

³ *Encyclopédie méthodique*, volume « Médecine », Par une société de médecins, tome quatrième, Paris, Panckoucke, 1792, p. 88.

⁴ C'est André TISSIER qui explique, dans *Les Spectacles à Paris pendant la Révolution, répertoire analytique, chronologique et bibliographique ; de la réunion des États généraux à la chute de la Royauté 1789-1792*, Librairie Droz, 1992, vol. 1, que le « ms. donne pour titre : *Le Déménagement du peintre*. Mais on trouve aussi dans les annonces (et le texte indique clairement qu'il s'agit de la même pièce) : *Les Amours de l'étaulier boucher et le Déménagement du peintre* ; *Les Amours de l'étaulier boucher (dupé)* ; *Les Amours du boucher* ; *L'Étaulier boucher* », note 72 de la page 150. Le manuscrit se trouve à Richelieu, NAF 2896, Fol. 258.

D'abord, comme l'écrit Diderot dans l'article « Bouchers » de *L'Encyclopédie*, « la viande de boucherie est la nourriture la plus ordinaire après le pain⁵ » et cet aliment de consommation courante est en pleine expansion au XVIII^e siècle. Sydney Watts, dans son article « Boucherie et hygiène à Paris au XVIII^e siècle », explique ainsi que les « Parisiens consommaient en moyenne de 51 à 61 kg de viande par personne [et par an] entre les années 1750 et la fin du XVIII^e siècle⁶ ». Selon Watts, « Paris est, après Londres, l'une des plus grandes villes d'Europe où une importante élite urbaine, des marchands et des artisans, fournissent les rangs des gros consommateurs de viande de bœuf et de mouton⁷ » ; il note, du reste, que l'élite urbaine n'est pas la seule à consommer de la viande, et que le peuple aussi est très amateur de plats carnés, même si les morceaux achetés sont de qualité plus ordinaire.

Certes, comme le note Renan Larue, il existe bien un « relatif engouement pour le régime végétarien dans les années qui précèdent la Révolution⁸ » et Rousseau, pour ne citer que le plus connu, prône une alimentation non carnée. Mais il semble que pour les philosophes du XVIII^e siècle, le débat sur la consommation de viande soit bien plus théorique que pratique : en réalité, ni Voltaire, ni Rousseau, ne sont prêts à délaissier un rôti. Le sort des animaux émeut les penseurs du temps, mais ceux qui sont prêts à adopter définitivement un régime pythagoricien sont bien rares.

De même, les recommandations des médecins, comme Tronchin et Tissot⁹, vont plutôt dans le sens d'une consommation réduite de viande, mais il n'en demeure pas moins que la demande de viande dans la capitale continue à croître et entraîne une augmentation du nombre d'étaux dans la ville, même si celui-ci reste relativement modéré, du fait d'une régulation drastique, effectuée afin de limiter les risques de distribution de viande avariée : l'historien Sylvain Leteux note ainsi qu'en 1789, « Paris compte 250 maîtres bouchers pour environ 350 étaux de boucherie¹⁰ », en ajoutant que « l'article XV des statuts corporatifs de 1741 précise qu'un maître boucher ne peut occuper plus de trois étaux à Paris¹¹ ».

Le marché de la viande est donc à contrôler scrupuleusement, et ce, sur différents plans : la question du prix fixé par les bouchers est ainsi un enjeu important, mais il faut bien sûr, avant tout, s'assurer de la qualité des produits débités, ou pour le dire comme Diderot dans *L'Encyclopédie* : « la police [...] a soin que les bestiaux destinés à la boucherie soient sains ; qu'ils soient tués & non morts de la maladie, ou étouffés ; que l'apprêt des chairs se fasse proprement, & que la viande soit débitée en convenable¹² », ce qui entraîne un grand nombre de conséquences, comme par exemple l'autorisation donnée aux bouchers de travailler le dimanche (afin que la viande ne se corrompe pas), mais aussi comme la surveillance accrue du marché de la boucherie.

⁵ *Encyclopédie, ou Dictionnaire Raisoné des Sciences, des Arts et des Métiers*, article « Boucher », édition électronique : <http://portail.atilf.fr/>

⁶ Sidney WATTS, « Bouchers et hygiène à Paris au XVIII^e siècle », version électronique : http://www.cairn.info/article_p.php?ID_ARTICLE=RHMC_513_0079#pa16, § 16.

⁷ Loc. cit.

⁸ Renan LARUE, *Le végétarisme et ses ennemis, vingt-cinq siècles de débat*, Presses Universitaires de France, « Hors Collection », 2015, p. 174.

⁹ Voir cette phrase de TISSOT : « En général on préfère les légumes pour la nourriture des Gens de Lettres ; Plutarque ne veut pas même qu'ils goûtent de la viande dont l'usage, dit-il, diminue l'intelligence », dans *De la santé des Gens de lettres*, Lausanne, 1770, p. 157. Pour les recommandations de TRONCHIN, limitant la consommation de viande rouge voir l'article de Laure BAZIRE : « Un couple médecin/patient au XVIII^e siècle : Louise d'Épinay et Théodore Tronchin », *Séminaire Jeunes Chercheurs*, n° 1, 2011, p. 6.

¹⁰ Sylvain LETEUX, « La boucherie parisienne, un exemple singulier de marché régulé à une époque réputée "libérale" (1791-1914) », *Société suisse d'histoire économique et sociale. Marchés régulés : corporations et cartels*, 2009, Suisse. *Chronos*, 26, 2011, p. 213.

¹¹ *Ibid.*, note 4.

¹² *Encyclopédie, op. cit.*, art. « Boucher »

Si les maîtres bouchers peuvent avoir différents étaux, il est interdit de vendre de la viande « à la cheville¹³ », c'est-à-dire déjà achetée à d'autres marchands : le risque de débiter des morceaux avariés s'en trouve en effet accru. Les maîtres bouchers doivent, eux, faire venir des bêtes des marchés de Poissy et de Sceaux, et effectuer eux-mêmes l'abattage des bestiaux. C'est l'argument principal des partisans des tueries au sein de la ville : comme il s'agit de denrées périssables, il faut pouvoir consommer la viande rapidement après abattage.

De même, pour restreindre les risques de contamination liée à la présence du sang des bêtes, il est recommandé aux bouchers de laver soigneusement leur lieu de travail et d'équiper les tueries de systèmes d'évacuation du sang, mais dans la réalité, nombreux sont les bouchers, comme le rappelle Reynald Abad, qui « évacuent volontiers le sang vers la rue [...] chose [...] d'autant plus aisée que le raccordement de la tuerie au ruisseau public est justifié par la nécessité : après l'abattage, le boucher et ses garçons doivent nettoyer la tuerie à grandes eaux¹⁴ ».

Le sang n'est d'ailleurs pas le seul élément que l'on retrouve hors des tueries : des déchets animaux aussi sont rejetés et se retrouvent soit dans le fleuve, soit dans les rues. Dans son article sur les tueries, Reynald Abad détaille ainsi très précisément l'ensemble des problèmes sanitaires que rencontrent les Parisiens fortement incommodés par la pollution de l'air rendu fétide par endroits. Abad cite par ailleurs un « mémoire de 1781 [qui] souligne de son côté qu'il tombe [des] charrettes [des « boueurs »] des immondices qui contribuent à salir les rues et qui laissent sur les passants « des taches semblables à celles du cambouis¹⁵ ». Et si une « exhalaison pestilentielle¹⁶ », dirait Mercier, règne dans certaines rues de Paris, la pollution de l'eau du fleuve n'est pas en reste : des témoignages signalent ainsi la mort de chevaux ayant bu dans la Seine. La question sanitaire est donc un des vrais enjeux de la bataille menée contre la présence des tueries en ville, et ce, bien que les bouchers ne cessent de clamer l'attention qu'ils portent à l'hygiène sur leur lieu de travail.

L'évacuation du sang et des déchets animaux n'est pas l'unique nuisance consécutive à l'abattage des animaux en ville, et Reynald Abad compile un ensemble de témoignages et de faits divers décrivant des accidents liés à la présence de bestiaux dans la capitale. On peut à cet égard évoquer l'extrait d'un mémoire datant des années 1660 que l'historien cite assez longuement :

Le passage desdits Bestiaux à toute heure dans les rues de Paris surprend et presse de telle sorte le peuple que les enfants, les femmes grosses, et les gens qui ont charge sur le dos, ne pouvant s'échapper, sont la plupart renversés par terre et tombent sous les roues des carrosses et charrettes, entre les cornes ou sous les pieds desdits bestiaux, et il y a souvent quantité de blessés, estropiés ou tués¹⁷.

La suite du texte rapporte ensuite tous les dommages matériels et humains liés au passage des bêtes dans la ville. Il peut s'agir aussi d'une erreur technique de la part du boucher : celui-ci doit assommer la bête avec un coup de merlin, mais s'il échoue dans son geste, la bête, ivre de douleur, peut alors s'échapper de la tuerie et tout renverser sur son passage. Mercier décrit très précisément cette situation :

Quelquefois le bœuf, étourdi du coup et non terrassé, brise ses liens, et furieux, s'échappe de l'ancre du trépas ; il fuit ses bourreaux et frappe tous ceux qu'il

¹³ Voir Sidney WATTS, « Boucherie et Hygiène... », article cité, § 40.

¹⁴ Reynald ABAD, « Les tueries à Paris sous l'Ancien Régime ou pourquoi la capitale n'a pas été dotée d'abattoirs aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Histoire, économie et société*, 1998, 17^e année, n°4, Paris, p. 656.

¹⁵ *Ibid.*, p. 662.

¹⁶ L.-S. MERCIER, *Tableau de Paris*, édition établie sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Mercure de France, 1994, tome I, chapitre 390, « La rue du Pied-de-Bœuf », p. 1075.

¹⁷ *Incommoditez que le Public reçoit à cause que les tueries et lotissages de Bestiaux se font à présent dans Paris*, s. l., 1629, p. 1-2 [BNF, Im., Lk 6558, cité dans R. Abad, « Les tueries à Paris », *art. cit.*, p. 652. Je modernise l'orthographe.

rencontre, comme les ministres ou les complices de sa mort ; il répand la terreur, et l'on fuit devant l'animal qui la veille était venu à la boucherie d'un pas docile et lent. Des femmes, des enfants qui se trouvent sur son passage, sont blessés ; et les bouchers qui courent après la victime échappée, sont aussi dangereux dans leur course brutale que l'animal que guident la douleur et la rage¹⁸.

Ainsi, quoique les bouchers défendent ardemment leur présence au sein de la ville, les problèmes afférents à leur pratique sont bien réels. Cela ne fait nul doute ; pourtant, il est intéressant de constater un certain glissement dans la représentation de ces nuisances, vers un imaginaire empli de violence, où le Parisien sensible se voit contraint d'assister au massacre des innocents agneaux et au sacrifice des bœufs meurtris.

LE BOUCHER ET LA BÊTE

La lecture des textes littéraires portant sur les bouchers au XVIII^e siècle révèle d'abord la construction d'une sorte de couple fantasmé : le boucher est indissociable de la bête qu'il s'apprête à tuer. À première vue, cela n'a rien d'étonnant : le boucher n'existe pas socialement sans l'animal qu'il abat. Pourtant, de façon plus surprenante, on remarque que la proximité entre le boucher et la bête dépasse le moment de l'abattage.

Cette sorte de réciprocité apparaît par exemple dans la pièce comique de Taconet citée en introduction : *La Mort du Bœuf-Gras*. Le bœuf y est violent, détruit tout sur son passage, effraie les poules et les chats, avant de se retrouver face au maître boucher, Merlin. La scène est décrite par un personnage de témoin :

On ouvre brusquement la porte de la rue.
C'était notre Héros ; c'était Monsieur Merlin,
Paraissant avoir bu bien moins d'eau que de vin :
Il entre, & du fracas sans prendre l'épouvante,
D'un regard assuré s'approche et se présente.
Bœuf gras aux yeux de qui Merlin était suspect,
Le fixe d'un air doux, et rempli de respect.
A ce prompt changement j'eus peine à le connaître.
C'est alors que je vis ce que peut l'œil du Maître¹⁹.

Le texte est burlesque et la mort pathétique de bœuf gras, décrite ensuite, rappelle celle des plus grands héros classiques, mais il est intéressant de voir comment le boucher est ici caractérisé : son ivresse semble le disqualifier, et pourtant, c'est son sang-froid qui est mis en valeur, tout comme son ascendant sur la bête. Le jeu de mot sur « Maître » (il est littéralement un « maître boucher », mais il est aussi celui qui triomphe par son art) renforce la dimension plutôt positive du personnage. Quant à la métamorphose du bœuf violent et la mention de son « respect » à l'égard de celui qui va le mettre à mort, elles montrent un combat à armes égales, d'où sort victorieux le boucher.

Cette représentation est cependant loin d'être la plus répandue : ce qui est le plus souvent montré, surtout chez Mercier, c'est une situation où le boucher joue le rôle de bourreau face à d'innocentes victimes. Le sème de la barbarie est ainsi omniprésent. Mercier rapporte par exemple le propos d'une femme du peuple, émue par le sort d'un veau « arraché à la mamelle de sa mère » : « Tue-le, barbare, mais ne le frappe point²⁰ ! » M. Poissi, dans *La Mort du Bœuf-Gras* injurie Merlin en lui disant : « Barbare, tigre, chat, cancer que rien ne touche / Puisse la viande crue écumer dans ta bouche²¹ !

¹⁸ L.-S. MERCIER, *Tableau de Paris, op. cit.*, tome I, chapitre 42, « Boucheries », p. 112.

¹⁹ TACONET, *La Mort du Bœuf-Gras, op. cit.*, sc. dernière, p. 14.

²⁰ L.-S. MERCIER, *Tableau de Paris, op. cit.*, tome I, chapitre 369, « Tueries », p. 1022.

²¹ TACONET, *La Mort de Bœuf-Gras*, sc. première, p. 3

Cette barbarie s'exerce principalement lorsqu'il s'agit de tuer une bête sans défense. Ainsi, en miroir, l'animal est systématiquement montré comme une victime sacrificielle. S'opposant à la conception cartésienne de l'animal-machine, plusieurs penseurs humanisent les bêtes, et c'est cette personnification qui souligne leur dimension de victime ; ainsi, pour Rousseau, « les tristes mugissements du bétail entrant dans une boucherie annoncent l'impression qu'il reçoit de l'horrible spectacle qui le frappe²² » : les animaux, sensibles, prévoient leur mort imminente. Selon Mercier, les « douloureux gémissements » du jeune bœuf terrassé, pantelant, annoncent « la violence de ses angoisses et les souffrances de son agonie. » La fin de son texte est particulièrement pathétique :

Voyez son cœur à nu qui palpite affreusement, ses yeux qui deviennent obscurs et languissants. Oh, qui peut les contempler, qui peut ouïr les soupirs amers de cette créature immolée à l'homme !²³

Il n'est plus question ici d'un bœuf qui va servir de rôti ou de bouilli, mais d'une « créature immolée à l'homme », autrement dit d'une bête sacrifiée pour le plaisir – l'évocation de la subsistance humaine est ici écartée – de l'homme. Le mot de « victimes » est d'ailleurs employé explicitement par Mercier dans un autre extrait au cours duquel il évoque « des victimes qu'on égorge » et les « hurlements, [l]es bêlements lamentables de troupeaux égorgés, [l]es coups d'assommoirs et [...] la fumée de leur sang²⁴ » : la mention finale de la fumée – même s'il s'agit de la vapeur du sang et non pas d'une véritable fumée – achève le tableau du parfait holocauste. Pourtant, loin d'être des prêtres au service d'un dieu qu'ils honorent, les bouchers apparaissent comme des bourreaux dénués de sensibilité, devenus violents au contact du sang qu'ils font couler.

Du reste, dans l'imaginaire collectif, c'est bien l'idée de violence, mais aussi d'immoralité qui domine dans la caractérisation du boucher : ainsi, dans la pièce de Beaunoir *Le Déménagement du Peintre* le personnage du boucher, Barbarin, est un homme sans scrupules, qui fait du chantage à une honnête bourgeoise sans le sou, Mme Dupinceau, pour profiter de ses charmes. Fort heureusement, le boucher est aussi un peu bête, et la pièce s'achève par la punition symbolique du méchant Barbarin démasqué par la communauté.

Ce penchant luxurieux est d'ailleurs une conséquence directe du « sang qu'ils [les bouchers] répandent²⁵ », si l'on en croit à nouveau Mercier. Ce dernier, dans deux chapitres du *Tableau de Paris*, évoque ainsi la « luxure grossière et furieuse²⁶ » qui fait que « près des boucheries²⁷ » se trouvent des prostituées, décrites comme des « femelles mouchetées, fardées, objets monstrueux et dégoûtants, toujours massives et épaisses, [qui] ont le regard plus dur que celui des taureaux²⁸ », comme des « Pasiphaé²⁹ », comme des « créatures » « à la fenêtre tout le jour », dont le « jaune de [la] figure est couvert par un placard énorme de rouge », comme, enfin, des « monstres femelles³⁰ ». Outre la triade « sang-sperme-larmes³¹ » mise en évidence par Arlette Farge commentant l'un de ces extraits, et au-delà d'une analyse du couple *eros / thanatos* qui se joue bien sûr dans cette scène, il est possible de voir s'opérer dans l'imaginaire de Mercier un curieux va-et-vient entre les hommes et les animaux au sein de l'univers de la boucherie. En effet, les prostituées qui assistent au spectacle brutal de la mort des bestiaux, sont

²² J.-J. ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Le Livre de Poche, 2013, p. 134.

²³ L.-S. MERCIER, *Tableau de Paris*, op. cit., tome I, chapitre 42, « Boucheries », p. 112.

²⁴ *Ibid.*, tome I, chapitre 390 « La rue du Pied-de-Bœuf », p. 1076.

²⁵ *Ibid.*, op. cit., tome I, chapitre 42, « Boucheries », p. 112.

²⁶ *Loc. cit.*

²⁷ *Loc. cit.*

²⁸ *Ibid.*, p. 113-114.

²⁹ *Ibid.*, p. 114.

³⁰ L.-S. MERCIER, *Tableau de Paris*, op. cit., tome I, chapitre 390 « La rue du Pied-de-Bœuf », p. 1076.

³¹ Arlette FARGE, *Le Peuple et les choses, Paris au XVIII^e siècle*, Bayard, 2015, p.127.

elles-mêmes réduites au rang de « femelles » et comparées à des « taureaux » ; elles ne sont pas des femmes, mais des « créatures » et des « monstres » : on pourrait alors croire que leur aspect bovin est ce qui allume le désir des bouchers en quête de plaisirs brutaux. Pourtant, la mention de Pasiphaé, cette figure mythologique qui s'offre à un taureau et engendre le Minotaure, inverse le point de vue : ce sont bien les bouchers qui sont des taureaux, sinon des monstres exclus de l'humanité.

Autrement dit, Mercier ne se contente pas de porter un regard plutôt doxique sur les bouchers, en faisant part de leur caractère sanguin, violent et immoral. Il fait du boucher une figure effrayante, hybride, au comportement, dénué de sensibilité, s'appêtant à frapper le mouton sanguinolent sans éprouver de pitié : un être empreint de fureur et d'animalité – du moins dans l'épisode que l'on vient de commenter –, qui ne peut qu'être regardé avec dégoût. Souillé par le sang qu'il verse, le boucher n'a rien du sacrificateur de la Bible ou du héros de la mythologie, et ce, même si Diderot ouvre son article sur le fait qu'au temps d'Homère l'abattage et la découpe de la viande étaient l'apanage des héros : le boucher baigne au contraire dans une impureté originelle qui le rend forcément inquiétant.

On est bien loin des bouchers qui paradedent en riches habits immaculés pour la promenade du bœuf gras lors du carnaval, ou des bouchères qui tiennent à incarner une forme de respectabilité bourgeoise³².

Alors pourquoi Mercier, qui n'est pas le seul à raisonner ainsi, représente-t-il le boucher comme un monstre sanguinaire ? Et finalement que cherche-t-il ? L'éradication des bouchers ? L'adoption des mœurs des « Gentoux³³ » hindous qu'il décrit dans *Tableau de Paris* ? En réalité, il semblerait que les motivations des penseurs du XVIII^e siècle soient plus complexes.

LA MALÉDICTION DES CANINES ET L'IMPOSSIBLE SPECTACLE

Dans son article « Le réseau culinaire dans *L'Encyclopédie* », Jean-Claude Bonnet écrit que « les deux planches consacrées aux bouchers, et particulièrement la planche "Tuerie", ouvrent sur un espace de malédiction³⁴ ». De quelle malédiction parle-t-il ? Cela n'est pas précisé, mais nous pourrions proposer une hypothèse : il s'agit de ce qu'Albert Cohen, dans un tout autre cadre – qu'on nous pardonne l'anachronisme – qualifie de « malédiction des canines³⁵ », une expression qui résume parfaitement le paradoxe auxquels sont soumis les hommes du XVIII^e siècle. Ceux-ci se rendent compte qu'ils ont besoin de viande, qu'ils ont des goûts carnés, mais ne supportent pas – ou plus – d'être responsables de l'opération qui leur permet d'en manger ensuite. Pour échapper à ce drame, ils cherchent quelques arrangements. Ainsi, comme l'écrit Renan Larue, les bouchers « incarnent aussi les mauvaises consciences, ils sont les boucs émissaires du carnisme. C'est que les bouchers tuent les animaux à la vue des passants et exhibent une violence que tous voudraient invisible. Alors, plutôt que de renoncer soi-même à la viande, on taxe les bouchers de barbarie³⁶. »

La question du spectacle, de l'exhibition de la mort de l'animal devient alors centrale : certes, on ne peut se passer de viande, mais il faut du moins cacher les méthodes d'abattage des animaux. Curieusement, de façon presque inversée, les représentations iconographiques ou littéraires des tueries, sont toutes dramatisées. Jean-Claude Bonnet montre ainsi comment la planche « Tuerie » de *L'Encyclopédie* est l'une des seules à présenter un « effet de mise en scène³⁷ » : on y voit un boucher en train de dépecer un bœuf, et surtout, « accoudé à une

³² Voir Sylvain LETEUX, « L'image des bouchers (XIII^e-XX^e siècle). La recherche de l'honorabilité, entre fierté communautaire et occultation du sang », *Images du travail, travail des images*, n^o1. [En ligne] Publié en ligne le 15 décembre 2015.

³³ L.-S. MERCIER, *Tableau de Paris*, op. cit., tome I, chapitre 369, « Tueries », p. 1023.

³⁴ Jean-Claude BONNET, « Le réseau culinaire dans l'Encyclopédie », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 31^e année, N. 5, 1976, p. 910.

³⁵ Albert COHEN, *Belle du Seigneur*, Gallimard, « Folio », 1998, Deuxième partie, ch. 35, p. 398.

³⁶ Renan LARUE, *Le végétarisme et ses ennemis...*, op. cit., p. 159.

³⁷ Jean-Claude BONNET, « Le réseau culinaire dans *L'Encyclopédie* », art. cit., p. 910.

balustrade et attentif, un enfant triste qui contemple la scène³⁸. » La tristesse de l'enfant n'est pas flagrante ; en revanche, la position de spectateur de celui-ci est d'une importance capitale. Ce que condamne Mercier, parmi d'autres penseurs, c'est bien le fait qu'un tel spectacle puisse être vu.

On remarque d'ailleurs très bien ces effets de mise en scène dans *Tableau de Paris* de Mercier : le promeneur parisien assiste à une scène pathétique qu'il reproduit avec force effets de dramatisation : c'est au début du chapitre « Tueries » :

Un mouton meurtri de coups succombait au milieu de la rue Dauphine à la fatigue ; le sang lui ruisselait par les yeux ; tout-à-coup une jeune fille en pleurs se précipite sur lui, soutient sa tête, qu'elle essuie d'une main avec son tablier, et de l'autre un genou en terre, supplie le boucher, dont le bras était déjà levé pour frapper encore. Cela n'est-il pas à peindre ? Quand verrai-je ce petit tableau au salon du Louvre³⁹ ?

Inutile de revenir ici sur la dimension de victime du mouton et sur celle de bourreau du boucher. Voyons plutôt comment les deux interrogations finales montrent avec quelle malice Mercier rend compte de l'esthétique picturale à l'œuvre dans son *Tableau de Paris*. Et au-delà de cet aspect, essayons d'aller plus loin dans l'interprétation de cet extrait. Ce qui est montré est en effet un « petit tableau », voire, mieux, un petit *spectacle* : tout est ici organisé autour de la notion de regard ; le mouton sanguinolent est aveuglé (« le sang lui ruisselait par les yeux »), son allure de victime sacrificielle convoque le regard – et la compassion – de la « jeune fille en pleurs », et c'est la posture de suppliante de la jeune fille qui attire l'attention du narrateur. Pourtant quelque chose ne va pas : la scène décrite ne se trouve ni au Louvre, ni sur une scène de théâtre, mais « au milieu de la rue Dauphine », c'est-à-dire dans un espace non pas fictionnel, non pas médiatisé par l'art, mais dans la sphère brutale de la réalité d'une rue parisienne. L'hypotypose permet ainsi à l'anecdote d'acquérir une valeur démonstrative : l'espace urbain n'est pas le lieu pour assister à de tels moments de cruauté.

Mercier évoque d'ailleurs plus clairement la question de l'exhibition du sang dans un autre texte :

On devrait bien établir une amende sur les bouchers ou rôtisseurs qui égorgeraient des animaux en public, ou qui offriraient un spectacle de sang autour de leurs demeures. Cet impôt est dicté par la nature elle-même qui abhorre le sang, & qui, si elle est malheureusement forcée d'être barbare, devrait faire tous ses efforts pour pouvoir au moins se le cacher à elle-même.⁴⁰

On retrouve le tragique paradoxe de la nature humaine : l'homme ne peut s'empêcher de consommer de la viande, mais pour cela, il est obligé de passer par un acte « si désagréable à la vue⁴¹ » pour reprendre le propos de *L'Encyclopédie*. Dans le même temps, une expression retient notre attention, celle de la nature « qui abhorre le sang » : la formule est étonnante, mais révélatrice.

Dans l'imaginaire de Mercier, tout semble condamner le sang et l'associer au crime, à la violence, alors même que le sang est aussi un fluide vital, ce que l'auteur ne mentionne pas, à la différence des encyclopédies médicales de cette même époque qui décrivent le teint rouge des bouchers comme un signe de bonne santé, résultant de leur contact constant avec le sang⁴².

³⁸ *Loc. cit.*

³⁹ L.-S. MERCIER, *Tableau de Paris, op. cit.*, tome I, chapitre 369, « Tueries », p. 1022.

⁴⁰ L.-S. MERCIER, *Tableau de Paris, op. cit.*, tome II, chapitre 749, « Tueries », p. 717. NB : il y a deux chapitres « Tueries » dans *Tableau de Paris*.

⁴¹ *Encyclopédie, op. cit.*, art. « Boucher ».

⁴² *Encyclopédie méthodique, volume « Médecine », op. cit.*, p. 88.

Plus encore, pour Mercier, le fait de voir cette violence au sein du paysage urbain peut même pousser au crime lorsqu'il demande :

Qui sait si tel homme n'est pas devenu assassin en traversant ces rues, & en revenant chez lui les semelles rouges de sang⁴³ ?

L'interrogation est effrayante, car nul n'a la réponse à une telle question : plus encore, elle laisse entendre que le sang répandu par les bouchers, à l'inverse de celui versé par les bourreaux, qui a pour fonction de détourner du crime, ne peut que contaminer d'honnêtes citoyens pour en faire des *assassins*.

Le sang de boucherie met ainsi en péril l'ordre social, tout comme les bouchers eux-mêmes d'ailleurs, si l'on en croit à la fois Mercier et Diderot.

Ce dernier, dans l'article « Boucher » de *L'Encyclopédie*, met en garde à deux reprises contre les troubles à l'ordre public dont peuvent être responsables les bouchers. Il écrit ainsi :

Chaque boucher a quatre garçons ; plusieurs en ont six : ce sont tous gens violents, indisciplinables, & dont la main & et les yeux sont accoutumés au sang. Je crois qu'il y aurait du danger à les mettre en état de se pouvoir compter, et que si l'on en ramassait onze à douze cents en trois ou quatre endroits, il serait très difficile de les contenir, et de les empêcher de s'entrassommer.⁴⁴

Le propos est proche de celui de Mercier pour qui :

Ces bouchers sont des hommes dont la figure porte une empreinte féroce et sanguinaire, les bras nus, le col gonflé, l'œil rouge, les jambes sales, le tablier ensanglanté ; un bâton noueux et massif arme leurs mains pesantes et toujours prêtes à des rixes dont elles sont avides. On les punit plus sévèrement que dans d'autres professions, pour réprimer leur férocité ; et l'expérience prouve qu'on a raison.⁴⁵

Dans les deux extraits, et *a fortiori* dans celui de Mercier dont la portée axiologique est très importante, on note la proximité établie entre le contact avec le sang et la violence physique : le caractère proprement *sanguin* des bouchers les mène inévitablement aux rixes.

Pourtant, de façon tout à fait surprenante, les bouchers, selon Mercier dans le *Nouveau Paris*, ne constituent aucunement les « cohortes malingres et haineuses des « terroristes » animés, quant à eux, par le ressentiment⁴⁶ » pour le dire comme Jean-Claude Bonnet dans *La Gourmandise et la faim*. En effet, Mercier écrit bien :

Mais on ne trouva ni assommeur, ni révolutionnaires parmi les bons charbonniers, les bouchers, les forts de la Halle [...] parce que plus dépendants des habitants, à cause de leurs besoins domestiques, ils n'éprouvèrent pas comme d'autres le manque d'argent ; et que d'ailleurs, par leur caractère pacifique, ils étaient moins accessibles à la corruption⁴⁷.

Si l'argument financier n'est pas forcément dénué de fondements (après tout, la corporation puissante des maîtres bouchers est constituée en grande partie de bourgeois qui n'ont pas intérêt à voir leur mode de vie bouleversé), comment comprendre un tel revirement dans la pensée de Mercier, lorsque ce dernier évoque leur « caractère pacifique » ? Lui, qui n'a cessé de mettre en évidence la violence des bouchers, les écarterait tout à coup de toute possible violence révolutionnaire ? Cet étrange changement de perspective ne correspond en outre à aucune

⁴³ L.-S. MERCIER, *Tableau de Paris, op. cit.*, tome II, chapitre 749, « Tueries », p. 718.

⁴⁴ *Encyclopédie, op. cit.*, art. « Boucher ».

⁴⁵ L.-S. MERCIER, *Tableau de Paris, op. cit.*, tome I, chapitre 42, « Boucheries », p. 113.

⁴⁶ Jean-Claude BONNET, *La Gourmandise et la faim, Histoire et symbolique de l'aliment (1730-1830)*, Le Livre de Poche, « Références », 2015, Troisième partie, « Une ère nouvelle », p. 317.

⁴⁷ L. -S. Mercier, *Le Nouveau Paris par le cit. Mercier*, Brunsvic, chez F. Vieweg et Paris, chez Fuchs, Pougens et Ch.-Fr. Cramer, 1798, volume quatrième, p. 249-250.

réalité historique, comme le souligne le « Français » auteur de *Six lettres à S. L. Mercier* [...] *Sur les six Tomes de son Nouveau Paris*, paru en 1801, lorsqu'il s'exclame :

[...] partout des bouchers, nommément, se sont distingués révolutionnairement ; et le *Gendre*, votre confrère à la Convention, n'était-il pas boucher ? est-il bien reconnu que les bouchers ayent le caractère si *pacifique*, comme vous le dites formellement ? je suis quelquefois tenté de croire que vous voulez vous égayer aux dépens de vos lecteurs.⁴⁸

À vrai dire, nous pourrions, nous aussi, être tentés de croire que Mercier plaisante lorsqu'il réhabilite ainsi les bouchers... Essayons toutefois de proposer une hypothèse de lecture : peut-être peut-on comprendre ce glissement à l'aune du bouleversement que connaît Paris pendant la Révolution ; désormais ce n'est plus le sang des bœufs versé par les bouchers qui macule les rues de la capitale et teint les semelles des passants, c'est celui des hommes accusés d'être contre-révolutionnaires. Le sang répandu a pour ainsi dire changé de dimension et comme l'écrit Jean-Claude Bonnet : « les événements ont montré que les vrais bouchers étaient ailleurs, c'est-à-dire parmi les individus violents qui composaient les contre-pouvoirs (pervers à ses yeux) des sections populaires et aussi du Club des Jacobins⁴⁹ ».

Pour un Mercier déçu par la tournure des événements historiques, la violence la plus redoutable ne vient plus des bouchers, mais des hommes capables de tuer leurs semblables.

Qui sont donc les bouchers parisiens du XVIII^e siècle ? Difficile de les cerner, tant l'écart entre la réalité et la représentation fantasmée de ceux-ci est grande. Historiquement, les bouchers apparaissent comme les membres d'une corporation soudée, puissante, riche, capable de résister à un certain nombre de réformes – il faut attendre le XIX^e siècle pour que des abattoirs soient construits en dehors de Paris –, symboliquement, les bouchers sont des êtres dénués de pitié, capables de tuer sans frémir. Dans ce siècle de la sensibilité, le plus grand crime des bouchers est donc, précisément, d'être insensibles. Par un subtil transfert, la fureur animale des bêtes sur le point d'être abattues semble contaminer leurs bourreaux, marqués à leur tour par la grande brutalité. À l'inverse, parce qu'ils sont montrés comme des victimes conscientes de leur sort, les animaux s'humanisent. Or qu'est-ce qui opère cette métamorphose sinon les molécules du sang des bêtes qui « qui pénètrent par [les] poumon, [l']estomac, et [la] peau⁵⁰ » des bouchers ? Ainsi, le danger qui consiste à assister à des spectacles sanglants ne serait-il pas au fond le risque d'y perdre son humanité et son âme ?

Jennifer Ruimi – Université Paul-Valéry Montpellier 3, IRCL (UMR 5186)

⁴⁸ *Six lettres à S. L. Mercier*, de l'Institut national de France, *Sur les six Tomes de son Nouveau Paris par un Français* (Fortia ?), Paris, Chez les Marchands de Nouveautés, an IX (1801), p. 221-222.

⁴⁹ Jean-Claude BONNET, *La Gourmandise et la faim*, *op. cit.*, p. 317.

⁵⁰ *Encyclopédie méthodique*, volume « Médecine », *op. cit.*, p. 88.